Cinquante cinquième année. - N° 176 A Jeudi 9 septembre 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 859

63 – PUY-DE-DÔME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Ventes et cessions

750 032 997 RCS Clermont-Ferrand.
C2N.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 10, Rue Robert Lemoy, 63100 Clermont-Ferrand.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Société absorbée : SARL C2N, société à responsabilité Limitée au capital de 10 000 Euros, dont le siège social est à 10 Rue Robert Lemoy – 63000 CLERMONT FERRAND, RCS CLERMONT FERRAND 750 032 997 Société absorbante : SAS JADE, société par actions simplifiée au capital de 210 000 Euros, dont le siège social est à 26 Chemin du Verger Haut – 63117 CHAURIAT, immatriculée au RCS de CLERMONT FERRAND sous le numéro 513 792 796 AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SARL C2N PAR LA SAS JADE 1. Evaluation de l'actif et du passif de la SARL C2N dont la transmission à la SAS JADE est prévue : - Montant de l'actif : 80 293,55 euros - Montant du passif : 365 347,06 euros 2. La SAS JADE, société absorbante détenant la totalité des parts sociales de la SARL C2N, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts sociales émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3. Montant prévu de la prime de fusion : mali de fusion de – 294 055,51 euros. 4. Le projet de fusion établi le 31/05/2021 a été déposé le 07/09/2021 au nom des deux sociétés, au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT FERRAND..